

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

POLITIQUE DE LA STRUCTURE ET TERRITOIRE – U4

SESSION 2026

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice en mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice de « type collègue » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 13 pages, numérotées de 1/13 à 13/13.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 1/13

Les aidants sont des acteurs de « première ligne » au regard de l'accompagnement de leurs proches au quotidien, quel que soit le lieu de vie de la personne aidée. La fatigue peut impacter fortement leur santé, parfois jusqu'à un état d'épuisement.

Fort de ce constat, un dispositif national de plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) s'est progressivement mis en place pour accompagner les proches aidants.

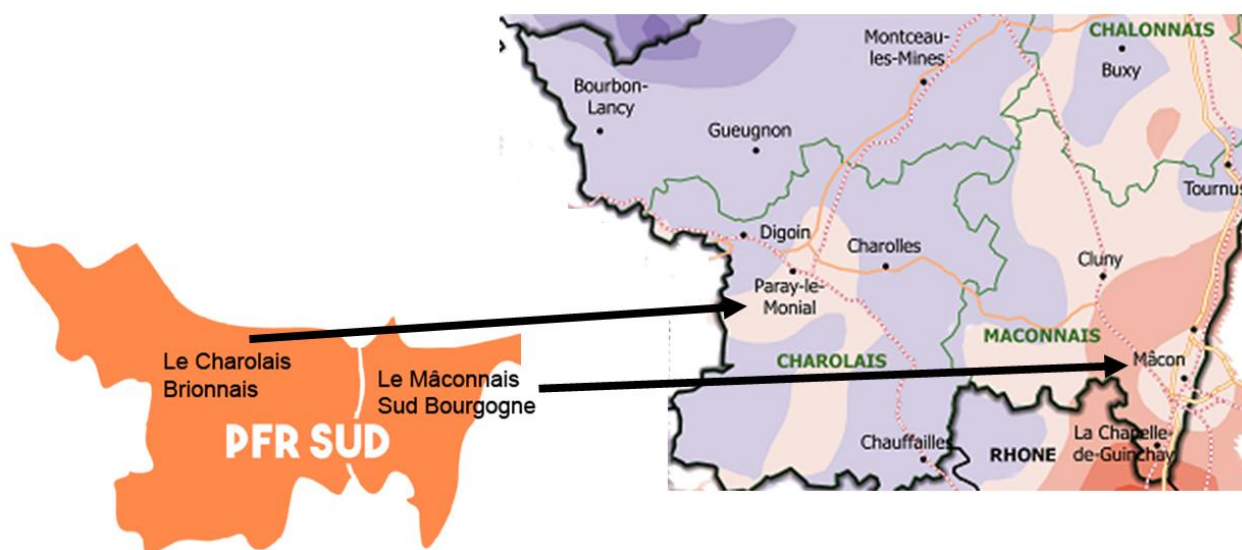


Département de la Saône-et-Loire

Dans le sud du département de la Saône-et-Loire, la plateforme d'accompagnement et de répit est nommée PFR SUD.

La PFR SUD intervient sur 2 territoires :

- le Mâconnais Sud Bourgogne avec le siège dans la ville de Mâcon ;
- le Charolais Brionnais avec une antenne dans la ville de Paray-le-Monial.



La nouvelle stratégie gouvernementale de mobilisation et de soutien en faveur des aidants 2023-2027 s'intéresse, entre autres, à la catégorie émergente des jeunes aidants (depuis l'enfance jusqu'à l'âge de 25 ans).

Dans ce cadre, la PFR SUD est amenée à faire un bilan de son fonctionnement actuel, notamment les publics pris en charge et ses partenariats. Elle pourra ainsi évaluer sa capacité à proposer un nouvel accompagnement pour ce public.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 2/13

Question 1

Identifier les caractéristiques des aidants fréquentant la PFR SUD.

Question 2

La PFR SUD propose avec ses partenaires différentes offres de services.

Montrer comment ces offres sont ciblées sur les besoins de certains aidants.

Question 3

La PFR a l'ambition de mettre en œuvre le projet « À la rencontre des jeunes aidants » afin de créer une nouvelle offre s'adressant à ce public.

Argumenter les intérêts et les difficultés potentielles de cette offre.

Barème par compétences

3.1.	Identifier les besoins et les demandes de population sur un territoire	14 points
3.2.	Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques	14 points
3.3.	Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public	08 points
	Expression – Synthèse	04 points

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Présentation de la PFR SUD et de quelques prestations

Extrait du site internet [en ligne]. Consulté le 25/09/2025

Disponible sur <https://reseau-aidants71.fr>

ANNEXE 2. Extraits du Rapport d'activité 2023 – PFR SUD

Extrait du rapport d'activité 2023 - document interne

ANNEXE 3. Extrait du Dossier de presse : agir pour les aidants 2^e stratégie de mobilisation et de soutien 2023-2027

Ministère des solidarités et des familles. Extrait du Dossier de presse : agir pour les aidants 2^e stratégie de mobilisation et de soutien 2023-2027 [en ligne]. (2023) consulté le 25/09/2025

Disponible sur <https://solidarites.gouv.fr>

ANNEXE 4. Recommandation de bonnes pratiques (RBP) de la HAS validée en mai 2024

HAS. Argumentaire de la RBP Le répit des aidants [en ligne]. (2024) consulté le 25/09/2025

Disponible sur <https://www.has-sante.fr>

ANNEXE 5. Traits caractéristiques des aidants

Source : Extrait de la note de cadrage HAS 2022 Répit des aidants [en ligne] consulté le 25/09/2025

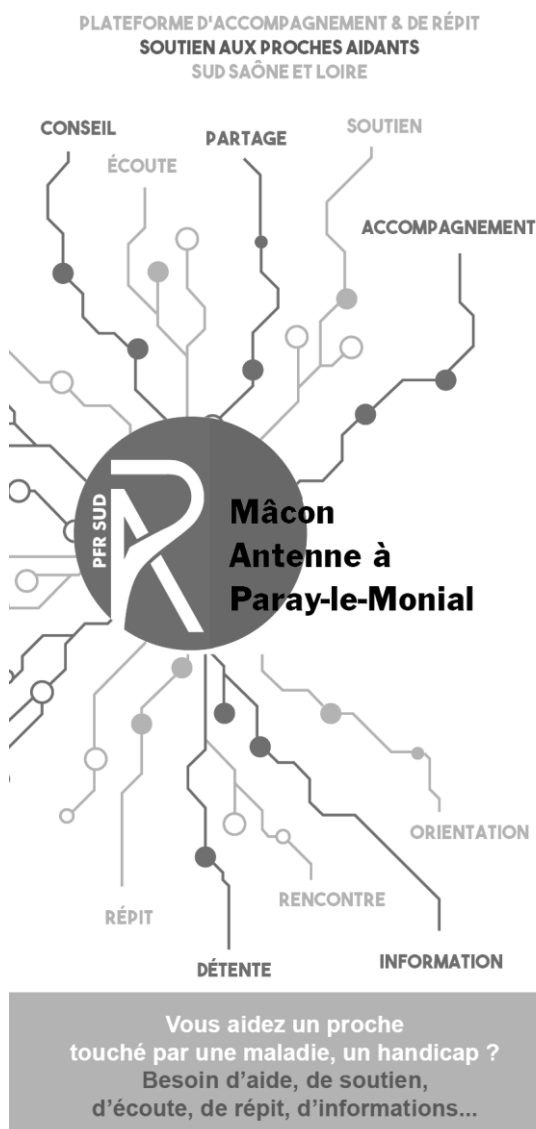
Disponible sur <https://www.has-sante.fr>

ANNEXE 6. Projet « À la rencontre des jeunes aidants »

Document interne PFR SUD

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 4/13

ANNEXE 1. Présentation de la PFR SUD et de quelques prestations



Les missions de la PFR SUD

- Informer en orientant vers l'offre existante et favoriser le maintien à domicile.
- Apporter soutien et répit en proposant des solutions ponctuelles de répit au domicile ou en structure.
- Proposer une écoute et des conseils pour améliorer la vie quotidienne.
- Permettre de réinvestir une vie relationnelle et sociale.

La PFR SUD offre un accompagnement personnalisé à l'aidant(e) en proposant dans ses locaux ou à domicile :

- une écoute attentive ;
- un soutien social et/ou psychologique ;
- des propositions de moments conviviaux et de détente ;
- des « temps de répit » pour l'aidant(e).

Exemples de prestations

• Intégration de nouveaux bénéficiaires :

les aidants peuvent prendre contact directement ou être orientés par des professionnels du territoire. La prise de contact initiale s'établit par téléphone.

L'évaluation des besoins se réalise ensuite au domicile de l'aidant ou dans un relais de proximité à travers un ou des entretiens.

Au travers d'une écoute attentive, l'évaluation des besoins et des attentes des aidants et du binôme aidant-aidé vise à apprécier l'opportunité des actions d'information, de soutien, de formation et de répit.

À la suite, le professionnel peut informer et proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant ou au binôme aidant-aidé. Celles-ci peuvent relever du droit commun pour l'accès aux aides, mais également de l'offre proposée en proximité avec des partenaires du territoire ou encore parmi l'offre de service de la plateforme de répit.

Le professionnel est amené à établir une relation de confiance avec l'aidant et à réévaluer les besoins au fil du temps.

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 5/13

- **Les rencontres Entr'aidants permettent un soutien mutuel entre les aidant(e)s**

Bénéficier d'un lieu d'échange avec d'autres aidant(e)s, s'appuyer sur l'expérience de chacun, rompre son isolement, sortir sur l'extérieur du domicile.

- **Réunions d'information Grand Public sur des thématiques différentes**

S'informer sur les pathologies, les prises en charge possibles, les aides techniques, humaines pour vivre au mieux le quotidien. Des professionnels spécialisés, des bénévoles et des aidant(e)s experts proposent d'échanger avec les aidants.

- **Cycle de Sophrologie dédié aux aidant(e)s**

Au sein d'un groupe bienveillant d'une dizaine de personnes, les aidants peuvent prendre soin d'eux-mêmes à travers un temps de répit et de détente. Cela permet de (re)mettre l'aidant à l'écoute de soi-même et renforcer ses ressources et capacités. La pratique groupale contribue à diminuer le sentiment d'isolement fréquemment ressenti par les aidant(e)s.

Une pratique régulière permet d'apprendre à contrôler le stress, à mieux gérer la douleur, à soulager l'anxiété, à diminuer l'insomnie, à développer la concentration, à harmoniser ses relations, etc.

- **Massages de confort dédiés aux duos aidant-aidé**

Un partenariat s'est mis en place avec MALAKOFF HUMANIS AGIRC ARRCO dans le cadre d'un contrat de prestations de services. Des massages de confort à domicile ont été proposés. Les couples aidant-aidé sont souvent isolés compte tenu de l'avancée en âge et/ou de la perte d'autonomie. Les moments de détente et de bien-être sont des temps importants pour les aidants afin de poursuivre l'accompagnement de l'aidé. Cette prestation permet d'apporter un soutien à des personnes très peu mobiles voire qui ne sortent plus du domicile. Ces aidants n'accèdent pas aux propositions classiques de soutien de type groupe de parole, activités groupales. Le « aller vers » permet de proposer la prestation à un grand nombre de personnes notamment vivant dans le rural.

- **Sorties conviviales aidant(e)-aidé(e)**

Partager des moments conviviaux ensemble avec son proche en profitant des sorties organisées par l'équipe de la PFR SUD : sorties restaurant, visites guidées de musées, balades, etc.

Source : <https://reseau-aidants71.fr>

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 6/13

ANNEXE 2. Extraits du Rapport d'activité 2023 – PFR SUD

1. NOMBRE DE SITUATIONS TRAITÉES

Sur l'année 2023, la PFR SUD a accompagné 350 situations (suivis et nouvelles inclusions) dont 107 sur le Charolais Brionnais et 243 sur Mâconnais Sud. Cela représente 393 aidants qui ont bénéficié d'une action. En 2023, 175 nouvelles familles ont contacté la Plateforme dont 117 sur le Mâconnais Sud et 58 sur le Charolais Brionnais.

Parmi les 350 situations, la PFR SUD a accompagné en 2023 58 aidants de personnes en situation de handicap.

Données chiffrées de l'activité 2023

Prescripteurs d'orientation vers la PFR SUD en 2023

LES PRESCRIPTEURS	NOMBRE AIDANTS ORIENTÉS
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	13
Conseil Départemental /équipes APA / services sociaux / CCAS	18
Etablissements médico-sociaux (EHPAD, Hébergement Temporaire)	26
Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD/SPASAD/SAAD/Service autonomie à domicile)	36
Médecins libéraux (généralistes et spécialistes)	53
Autres professionnels de la santé (kiné, orthophoniste...)	0
Hôpital / SSR /Accueil de jour (AJ)	30
Réseaux de santé	52
Dispositifs de répit (relayage, ...)	17
Associations de représentants d'usagers ou de familles	14
Média (affichage/presse/ site internet)	16
Bouches à oreilles / entourage	55
Caisse de retraite et complémentaires (CNAV, ...)	0
Autres	20
TOTAL	350

Âge des aidants et des aidés accompagnés par la PFR SUD en 2023

Âge moyen des aidants	69
Âge moyen des aidés	75
Nombre d'aidants de 75 ans et plus	274

Profil des aidants accompagnés par la PFR SUD en 2023

PROFIL DE L'AIDANT (ayant bénéficié d'au moins une prestation au cours de l'année)	NOMBRE AIDANTS	TOTAL
Homme	94	350
Femme	256	
Cohabitant avec l'aidé	273	350
Non cohabitant avec l'aidé	77	
Enfant	80	350
Conjoint/concubin / PACSé	225	
Autres liens (parents, amis, ...)	45	
Retraité	260	350
En activité professionnelle	90	
Etudiants ou scolarisés	0	
Autres	0	

2. LES PRESTATIONS RÉALISÉES EN 2023 PAR LA PFR SUD

Les prestations réalisées sur l'année	Nombre total de prestations réalisées	Nombre d'aidants ayant bénéficié de la prestation	Nombre d'aidés ayant bénéficié de la prestation	Couple aidant/aidé ayant bénéficié de la prestation	Existence d'une liste d'attente
Les actions d'écoute et de soutien proposées par la plateforme					
Visites à domicile	107				
Rencontres individuelles dans les locaux de la PFR SUD	109				
Soutien collectif sur site (groupe de paroles...)	24	47			Non
Soutien collectif hors site (café répit...)	15	39			Non
Soutien psychologique sur le site de Mâcon	333	88			Oui
Soutien psychologique à domicile	35	9			Oui
Autre soutien psychologique sur l'antenne de Paray-le-Monial	66				
Les actions auprès du couple aidant-aidé ou de l'aidant seul hors activités de répit					
Séjours vacances, séjours ou week-end répit	1	3	3	3	Non
Prestations de bien-être et de relaxation (art-thérapie, musicothérapie, sophrologie, sport...)	194	88	19		Non
Activités de loisirs	5			94	Oui
Sorties extérieures (culturelles, loisirs...)					
Les Actions de formation					
Actions de formation	12	21	8		
Actions d'information	39	86			

Solutions de répit

L'année 2023 a permis de consolider l'activité de répit proposée depuis avril 2022 au sein de la PFR SUD sur les zones de Mâcon, Cluny, Tournus :

- **HALTE RÉPIT MALADE JEUNE** pour des personnes de moins de 65 ans présentant une maladie neuro-évolutive. Proposition d'une demi-journée d'accueil par une aide-soignante dans nos locaux. 6 bénéficiaires accueillis très régulièrement.
- **SUPPLÉANCE À DOMICILE** sur le territoire de Mâcon, Cluny, Tournus de 1 à 4 heures de présence à domicile sur un maximum de 30 heures/an/famille. L'aide-soignante vient en relais de l'aidant. 28 bénéficiaires (19 bénéficiaires en 2022) pour un total de 271 heures (182 heures en 2022).
- **RÉPIT DU JEUDI** avec un accueil à la demande en demi-journée des personnes en perte d'autonomie les jeudis dans nos locaux pour permettre un répit de l'aidant. 26 bénéficiaires (25 bénéficiaires en 2022) pour un total de 45 jours d'accueil. [...]

3. FOCUS SUR LE RÉSEAU DES PARTENAIRES EN 2023

Le Réseau partenarial est dense et se déploie :

Partenariats	Partenariat actif (oui/non)	Conventions signées (oui/non)
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	OUI	
Conseil départemental	OUI	OUI
Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)	OUI	OUI
Centre communal d'action sociale (CCAS ou CIAS)	OUI	OUI
EHPAD, accueil de jour, hébergement temporaire	OUI	
Résidences autonomie	OUI	
SSIAD / SPASAD / Service autonomie à domicile	OUI	
Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	OUI	
Réseaux gérontologiques ou réseaux de santé	OUI	OUI
Etablissements sanitaires (Consultations mémoire, Hospitalisation de jour)	OUI	
Professionnels de santé et paramédicaux (généralistes, neurologues...)	OUI	
Associations de représentants d'usagers ou de familles (France Alzheimer, France Parkinson, ...)	OUI	OUI
Autres	OUI	
TOTAL	13	5

Poursuite de la construction du réseau partenarial dans le champ du handicap : participation au RESEAU Autisme, collaboration avec la MDPH, les structures médico-sociales du territoire, etc.

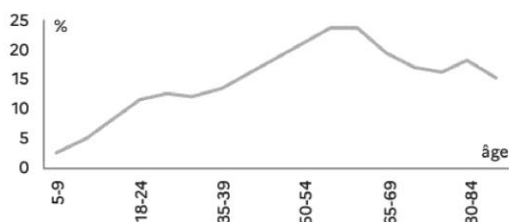
Source : extrait du rapport d'activité 2023 – document interne

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 9/13

Qui sont les aidants ?

9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021¹

Aux alentours de **60 ans**, près d'une personne sur quatre est aidante¹



23,5 %

des personnes âgées entre 60 et moins de 65 ans déclarent apporter une aide régulière quelle qu'en soit la forme.

Les proches aidants les plus impactés

Des conjoints, parents, enfants, retraités ou sans emploi, consacrant un temps très important à aider leur proche avec qui ils vivent ; des parents, à 80 % des mères, travaillant tout en aidant au quotidien leur enfant handicapé ; des enfants, conjoints, parents qui aident une personne très handicapée sans habiter avec elle.

La charge ressentie augmente avec l'ampleur de l'aide, mais aussi :

Quand la personne aidée est l'enfant ou le conjoint, quand l'aidant est une femme, quand il apporte une aide financière, quand il doit prendre seul les décisions, quand il doit organiser l'intervention d'un aidant professionnel, quand il est étudiant.

¹ Source : Études et Résultats n° 1255.

56 % des personnes se déclarant proches aidants
52 % de la population générale

51 % des personnes déclarant apporter une aide financière
48 % de la population générale

Source : <https://solidarites.gouv.fr>

ANNEXE 4. Recommandation de bonnes pratiques (RBP) de la HAS validée en mai 2024

La nouvelle stratégie nationale dédiée aux aidants « Agir pour les aidants - 2^{ème} stratégie de mobilisation et de soutien 2023-2027 » entérine certaines des priorités de la 1^{ère} stratégie nationale comme la possibilité de bénéficier de « 15 jours de répit par an pour les aidants les plus concernés » et va plus loin dans l'affirmation des droits des aidants. Cette stratégie est organisée en 3 groupes de mesures qui ciblent l'affirmation des droits des aidants, leur repérage, la possibilité d'avoir une vie normale et de bénéficier de dispositifs de répit adaptés à chaque situation :

- communiquer, repérer et informer ;
- renforcer l'offre et l'accès au répit ;
- soutenir les aidants tout au long de la vie.

Des aidants avec des besoins spécifiques

Chacun peut devenir aidant au cours de sa vie de manière temporaire ou permanente à la suite de besoins liés à une situation installée ou soudaine et non prévisible. En fonction des contextes de vie, l'aide qui se met en place peut être spontanée, mais aussi subie.

Les aidants jouent un rôle majeur et croissant dans la société par leur engagement et leur implication auprès de leurs proches affectés par la maladie, le handicap, le manque ou la perte d'autonomie. On peut devenir aidant sans le savoir et sans avoir conscience des répercussions sur sa santé et sa vie quotidienne. Aussi spontanée soit-elle, la situation d'aidance n'est pas toujours évidente à vivre au quotidien. En fonction du type et du niveau d'aide apportée et de la façon dont elle est vécue, la situation d'aidance peut affecter les sphères personnelle, familiale, sociale, scolaire et professionnelle, etc.

À cela s'ajoute la dimension affective du lien avec la personne aidée qui peut entraîner, chez l'aidant, un surinvestissement et un sentiment de culpabilité, ainsi qu'un épuisement croissant. Les évolutions sociétales (vieillesse de la population, virage domiciliaire, etc.) amplifient le rôle indispensable des aidants. Ces derniers assument des responsabilités et des rôles pour lesquels ils ne sont pas forcément préparés et formés tout en devant gérer des tâches de plus en plus complexes (ex : montage de dossiers, coordination de soins et du parcours, soins techniques, actes paramédicaux, etc.) et assurer le quotidien. Chez les aidants, les difficultés ainsi que l'épuisement génèrent des besoins de soutien qui peuvent varier en fonction des personnes et au cours du temps. Ces besoins sont multiples : besoin de formation sur la pathologie du proche aidé, besoin d'informations diverses, bilan de santé pour l'aidant, etc. Le soutien peut aussi correspondre à une intervention extérieure permettant de souffler, faire une pause, ou encore profiter d'un relais dans un temps plus ou moins long pouvant être qualifié de répit.

Source : <https://www.has-sante.fr>

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 11/13

ANNEXE 5. Traits caractéristiques des aidants

Il y aurait aujourd'hui en France entre 8 et 11 millions de personnes âgées de 16 ans ou plus qui sont aidants. Ils fournissent, à titre non professionnel, une aide régulière à une ou plusieurs personnes de leur entourage pour des raisons de santé ou de handicap. Parmi elles, 4,3 millions sont aidants de personnes de plus de 60 ans et 4 millions sont aidants de personnes de moins de 60 ans. Les études montrent, que toutes situations d'aidance confondues, les aidants sont en moyenne âgés de 52 ans et dans 57 % des cas, il s'agit de femmes.

Les aidants sont le plus souvent des membres de la famille, ce qui implique une dimension affective très forte de leur engagement à l'égard de leur proche. S'agissant des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile, les conjoints et enfants représentent 80 % des aidants. Lorsque la personne vit seule à domicile, près de 10% des aidants peuvent également être des amis ou des voisins.

S'agissant des personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) âgées entre 20 et 59 ans et vivant à domicile, il s'agit pour plus de la moitié d'entre eux de leur conjoint, parent(s), enfant(s) ou frère(s) et sœur(s). Les amis ou voisins sont une aide dans au moins 11% des situations.

Enfin, en 2015, 37% des proches aidants étaient en emploi et 5% en recherche d'emploi. Les aidants en emploi représentent ainsi 15% de la population active.

Les jeunes aidants

La situation des jeunes aidants, même si elle est moins connue, doit aussi être considérée. En effet, il n'existe, en France, aucune définition légale du terme « jeune aidant » bien qu'il s'agisse d'une réalité d'aidance.

Selon l'Association nationale JADE, en 2019, en France environ 500 000 enfants, adolescents et jeunes âgés de 25 ans aideraient un proche parent malade, en situation de handicap ou de dépendance. En France, les premiers résultats de l'étude EDUCARE ont notamment permis de montrer, sur un échantillon de plus de 4000 lycéens, que 43 % des jeunes avaient un proche malade ou en situation de handicap et que 14,3 % étaient en situation d'aidance. Il s'agirait majoritairement de filles (3 jeunes aidants sur 4), le proche malade étant le plus souvent un parent (grand-parent, mère, père, frère, sœur; etc.) avec une maladie grave ou chronique dans 70 % des cas (diabète, cancer, maladie cardiaque, maladie neuro-dégénérative, etc.) et un problème de santé mentale dans 20 % des cas.

S'il existe des dispositifs dédiés aux aidants adultes, ces derniers ne sont pas toujours adaptés aux jeunes majeurs. Les jeunes aidants mineurs quant à eux sont exclus des dispositifs en raison de leur âge.

Source : <https://www.has-sante.fr>

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 12/13

ANNEXE 6. Projet « À la rencontre des jeunes aidants »

PUBLIC

Ce projet, qui se veut initiateur d'autres actions pérennes, est un projet social et artistique destiné à des jeunes aidants, de 10 à 25 ans, vivant sur le territoire du Charolais-Brionnais en Saône-et-Loire, et qui tient compte du territoire rural, de sa culture, de ses habitudes et de ses difficultés de mobilité, de sa spécificité. Il est porté par l'Association « Rêver Tout Haut » qui œuvre dans le domaine de la médiation artistique, et la PFR SUD qui accompagne en proximité et sur le terrain les aidants dans leurs difficultés et leurs démarches.

Le projet va se développer en partenariat avec d'autres structures œuvrant sur le territoire avec et pour des jeunes, afin de permettre aux uns et aux autres d'identifier ces jeunes aidants souvent invisibilisés. Il va également permettre, aux jeunes aidants, de s'identifier comme tels. Car c'est ici que réside la première difficulté : quand une situation est installée depuis toujours, il n'est pas toujours évident de s'apercevoir de sa singularité et parfois des difficultés qui en découlent et qui font de ces enfances de jeunes aidants des enfances particulières et parfois décalées de leur génération.

STRUCTURES PARTENAIRES

Sont donc sollicités pour mener à bien ce projet : 3 établissements scolaires du territoire, la Maison des Adolescents, les antennes de la Mission Locale, les institutions médico-sociales (les Papillons Blancs, entre autres), les services jeunesse et les centres sociaux du territoire. La présence de l'infirmière scolaire sur l'établissement semble indispensable afin que chacun des élèves puisse avoir un soutien si besoin et qu'elle puisse être un relais.

Déroulé « type » d'une intervention :

- arrivée des élèves sur de la musique et installation ;
- présentation des 3 intervenants de « Rêver Tout Haut » et de la professionnelle de la PFR SUD avec une brève introduction sur les jeunes aidants ;
- lecture de 2 extraits de témoignages d'anciens jeunes aidants ;
- apports théoriques de la PFR SUD en réaction aux témoignages lus (les impacts de l'aidance, la notion de culpabilité, la relation aidant-aidé, etc.) suivis d'activités sur la relation aidant-aidé (confiance de l'aidé envers l'aidant, bienveillance, attention et concentration permanente de l'aidant, manutention / gestes et bonnes postures...) ;
- conclusion par la PFR SUD, flyers avec numéro de téléphone à disposition à la sortie de la salle et information sur les futurs ateliers qui seront mis en place par « Rêver Tout Haut ».

Suite envisagée : cette journée de sensibilisation serait une première action en direction du public des jeunes aidants. Les jeunes aidants représentent une population peu connue et difficilement identifiable. Des études et recherches mettent en évidence leur nombre important et leurs besoins de soutien. Une sensibilisation avec des moyens de communication et des partenariats nouveaux pour la PFR SUD est à développer.

Source : document interne PFR SUD

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2026
Politique de la structure et territoire – U4	Code : 26SPE4PST	Page : 13/13